

Image not found or type unknown



Vente de particulier a particulier matériel informatique

Par **Ick**, le **20/01/2014** à **08:36**

Bonjour,

Il y a 3 semaines, mon fils mineur a acheté un ordinateur a un particulier (annonce trouvée via un site).

Il s est rendu seul puis a été rejoint par sa sœur pour finaliser la transaction.

Le dit ordinateur (avait quelques problèmes signalés dans l'annonce) et fonctionnait bien mais il y a quelques jours l ordinateur a rendu l'âme, les réparations se montent a prix bien plus élevé que le montant de l achat initial.

Quel sont les recours que nous pouvons avoir ?

Merci d'avance